

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 40 c.  
Réclames, — 30  
Faits divers, — 25

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENTS :

SAUMUR :

30 fr.

16

10

Poste :

35 fr.

18

10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste,

et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

7 Juin 1882.

## Chronique générale.

Qu'est-ce que Garibaldi pour la France ? Si l'on en croit les députés qui ont demandé que la séance de la Chambre soit le signe de deuil, cet Italien a droit à toute notre reconnaissance.

Le gouvernement avait des doutes. Après avoir voté oui, les ministres ont rattrapé leur bulletin en déclarant qu'ils s'abstenaient.

Il aurait été, en effet, invraisemblable de voir M. de Freycinet célébrer les exploits de Garibaldi pendant la guerre de 1870.

D'après les dépêches échangées par le gouvernement de Tours et ses délégués, que sont venus faire en France les Garibaldiens ? Mettre le désordre dans les villes, assassiner de temps en temps les habitants, parader, se pavaner, réclamer, recevoir et dépenser de l'argent.

Victor Hugo, l'homme aux paradoxes, a fait à l'Assemblée nationale, à Bordeaux, cette déclaration grotesque : « Garibaldi est le seul de nos généraux qui n'ait pas été vaincu. »

Les Garibaldiens ne s'étaient jamais battus, leur chef, en effet, n'a pas compromis sa gloire.

M. de Freycinet témoigna plusieurs fois le désir d'être débarrassé de ces soldats d'opéra comique, beaucoup plus dangereux pour les Français que pour les Allemands.

On dit pourtant que M. le président du conseil, quoique ayant repris son vote à la Chambre, a envoyé à Caprera un télégramme hautement flageolet.

Cela ne nous étonne pas. C'est le pendant de la politique égyptienne.

Au fond, la Chambre est digne de M. de Freycinet et M. de Freycinet est digne de la Chambre.

S'ils s'étaient compris tout de suite, le président du conseil n'aurait pas retiré son vote en l'honneur du pitre italien qui, après avoir fait semblant de nous défendre contre la Prusse, disait aux Allemands : « L'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en abaissant la France. »

Maintenant, délégués de la République, allez vous joindre au cortège qui conduira l'apothéose de Garibaldi !

M. Floquet a été mandé hier matin au ministère de l'intérieur à l'issue de la séance du conseil municipal. M. Goblet a demandé à son subordonné des explications au sujet de ses paroles touchant Garibaldi, paroles étranges, étant donnée l'attitude d'abstention que le gouvernement avait gardée à l'occasion du vote de la Chambre pour la levée de la séance.

On considère même à la place Beauveau que la démission de M. Floquet sera la conséquence de cette incartade qui aurait été préméditée par lui.

On sait, en effet, que, depuis qu'il est question du rétablissement de la mairie centrale, M. Floquet a l'intention de poser sa candidature aux fonctions de maire de Paris.

Quelques-uns des membres du conseil municipal de Paris ont demandé qu'une maquette de la statue de Garibaldi fût érigée sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour le 14 juillet, en attendant que cette statue soit coulée en bronzes pour prendre place dans le nouveau palais municipal.

Voici, d'après le *Journal officiel*, le résultat du scrutin sur la proposition de lever la séance :

Ont voté contre presque tous les membres de la droite, ainsi que MM. Brice, Christophle, Compayré, Corenün Guyho, Gévelot, Graux, Langlois, Drumel, Dreyfus, Maye, de Marcère, Noël Parfait, Philippoteaux,

Picard, Rameau, Rauline, Renault-Morlière, Truelle.

Se sont abstenus les ministres Ferry, Cochery, Goblet, de Mahy, les sous-secrétaires d'Etat Develle et Varambon, et parmi les personnages suffisamment connus, MM. Allain-Targé, Camescasse, Margaine, Martin-Feuillée.

M. Wilson était absent.

M. Gambetta a voté pour.

Voici les paroles que M. Baudry d'Asson a fait circuler dans les couloirs comme ayant été prononcées au cours de la séance :

« Je ne comprends pas que semblable proposition puisse être faite dans une assemblée française. Garibaldi combattit nos armées à diverses époques, nous ne saurions l'oublier. Garibaldi a passé ses dernières années à injurier la France. Il s'est glorifié d'avoir trempé les mains dans notre sang ; et ses dernières paroles il les a employées à jeter l'Italie dans les bras de l'Allemagne. Qui ne se rappelle ses lettres et ses déclarations à l'occasion des vèpres siciliennes ? Lever la séance en signe de deuil serait un acte antipatriotique et je supplie la Chambre de repousser la proposition qui lui est soumise. »

L'enthousiasme républicain se refroidit, il faut le réchauffer. On annonce que les préfets ont reçu, ou vont recevoir, une circulaire du ministre de l'intérieur pour leur prescrire d'inviter les maires à donner à la fête du 14 juillet tout l'éclat et toute la splendeur possibles.

Fort bien ; mais nos gouvernants ignorent-ils que, de même que l'habit ne fait pas le moine, ce ne sont pas les lampions qui font la splendeur ?

On lit dans la *France*, journal républicain :

« Notre armée a été désorganisée par l'expédition de Tunisie et par la campagne

qu'y poursuivent encore nos bataillons. Nous avons jeté là sans profit des millions. La Chambre examine en ce moment la nouvelle note à payer et la trouve élevée.

» Entre-t-il dans l'esprit d'un homme sensé qu'il faille envoyer en Egypte quarante mille hommes en plein été saharien ? Vingt mille d'entre eux périeraient de maladie — ainsi que nous le disait hier un général qui connaît l'Orient — avant la fin de la campagne.

» Avons-nous d'ailleurs la possibilité matérielle de former une armée expéditionnaire de 40,000 hommes ?

» Malheureusement non !

» La Chambre est-elle prête à voter un emprunt pour cet objet ? Il le faudrait, puisque le budget est déjà en déficit.

Ainsi, à en croire la *France*, nos forces militaires sont désorganisées par l'expédition de Tunisie, nous n'avons pas la possibilité matérielle de former une armée d'expédition de 40,000 hommes et notre budget est en déficit.

Quels aveux !

Que font donc nos gouvernants des forces vives de la nation française ?

Comment notre armée est désorganisée ? Mais alors le gouvernement nous a indignement trompés en nous disant que nos éléments de mobilisation étaient intacts et nos troupes en état de passer en quinze jours du pied de paix au pied de guerre.

Comment ! il nous serait matériellement impossible de former une armée d'expédition de 40,000 hommes ? On nous donne les 500,000 hommes qui composent sur le papier nos effectifs permanents et que nous payons au compte du budget de la guerre ?

Comment ! notre budget est en déficit ? On nous donne les fameuses plus-values budgétaires ? Que reste-t-il de cette prospérité républicaine tant vantée ?

Nous avons annoncé qu'Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie, avait eu une entrevue avec M. de Freycinet.

Nous savons aujourd'hui le résultat de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE CONGE DU CAPITAINE

Par Edouard GIBBILOT.

XXIII

LE DOUAR

(Suite.)

A peine Boisville avait-il pu échanger quelques paroles avec lui et apercevoir ses traits dans l'obscurité de la tente. Ce n'était donc pas de cette hospitalité que datait son souvenir, et il fouillait vainement sa mémoire pour le chercher plus loin.

Ben-Haret vint à son secours en montrant la tige que Boisville tenait à la main.

— Le prix d'honneur de discours français a tenu ce qu'il promettait, dit-il dans le français le plus pur, et le rhétoricien est devenu un charmant écrivain.

— Ah ! parbleu, j'y suis ! s'écria Boisville en se frappant le front. Nous étions ensemble sous le père Didier à Henri IV et vous vous nommez alors Haret ?

— C'est cela même !

Et les deux camarades de collège, qui se retrou-

vaient si inopinément au Sahara, se serrèrent affectueusement la main.

— Du diable, par exemple, si je m'attendais à retrouver un *Labadens* à la tête d'un parti de...

— De sauvages, allons, dites le mot. Je l'ai lu d'ailleurs dans un article signé de vous que j'ai trouvé dans cette Revue.

Boisville rougit légèrement.

— C'est vrai, répondit-il en riant, j'ai un peu malmené les Sahariens, et le capitaine Montméral me faisait dernièrement cette remarque en m'expliquant certaines de vos coutumes.

— Oh ! ne vous défendez pas, interrompit Ben-Haret. Nous sommes bien des sauvages, mais si le capitaine connaît notre vie, il a dû vous dire aussi quel était son charme enivrant.

— J'offre moi-même un exemple frappant de cette séduction du désert. Tous mes frères avaient été tués par les Touaregs. Mon père, au moment de recommencer une expédition contre nos ennemis héréditaires, voulait mettre son dernier fils à l'abri de leurs coups et m'envoya à Paris, en me confiant aux soins d'un voyageur qu'il avait sauvé au Sahara.

— Jusqu'à dix-huit ans, j'ai mené votre vie, suivi vos écoles, usé de votre luxe. Voilà six ans que je suis revenu sous la tente de mes pères, et je vous le jure, le sable de mon désert ne m'a jamais fait regretter une minute l'asphalte de vos

boulevards.

» Cependant j'aime la France, je lui ai rendu quelques services ; je suis prêt à lui en rendre encore comme allié, comme allié seulement, car libres les Sahariens sont nés, libres ils vivront jusqu'à la mort du dernier d'entre eux.

» Mais, ajouta Ben-Haret, je remplis bien mal les devoirs de l'hospitalité. Je vous parle de moi quand je devrais ne songer qu'à vous. Fathma, dit-il à la jeune femme, qui s'était fait un nid dans les coussins et jetait sur les deux Européens un regard curieux et étonné, fais donner à nos hôtes des gobelets du vin d'or.

» Vous voyez, reprit-il, pendant que Fathma accomplissait cet ordre, présentait à Montméral et à Boisville des gobelets d'argent remplis de vin d'Espagne, vous voyez que ma femme et moi, elle en se montrant à vos regards, moi en trempant mes lèvres dans ce liquide pour vous faire raison, nous commettons une infraction à nos coutumes. Que le Dieu hospitalier nous pardonne, car nous le faisons, messieurs, ajouta-t-il en s'inclinant, pour vous prouver que vous êtes les bienvenus sous la tente de Ben-Haret.

Les deux Français répondirent chaleureusement à ce gracieux accueil.

— Le capitaine attend de vous un service important et que vous pouvez lui rendre, si j'en crois la conversation que nous avons eue ensemble à

Ouargla, dit Boisville. Mais, auparavant, permettez-moi encore deux questions. La curiosité des reporters est, vous le savez, insatiable. Comment trouvais-je ici ma Revue et pourquoi, dans une expédition qui peut être dangereuse, vous faites-vous suivre par tout ce luxe et emmenez-vous cette charmante jeune femme dont la sécurité pourrait être compromise au cas d'une défaite ?

— La réponse à vos deux questions est bien facile. Vous trouvez ici votre Revue, mon cher camarade, parce que je vous ai reconnu à Ouargla et qu'ayant appris, par vous, votre collaboration à ce journal, j'ai voulu savoir ce que vous pensiez de nous. Pour ce qui vous plaît d'appeler le luxe dont nous nous faisons suivre, c'est une sorte de défi que nous jetons à nos adversaires, une vantardise, comme vous le diriez en France. Mais ne nous le reprochez pas. Un de vos généraux qui a laissé de grands souvenirs en Afrique, Changarnier, ne marchait contre nous que revêtu de ses plus brillants uniformes et ganté comme s'il allait à un bal, et les fils du Prophète savent cependant s'il portait de rudes coups dans la bataille.

» Nous faisons de même, et si les Touaregs, fils de juifs (1), — et tandis qu'il prononçait ce nom maudit les yeux de Ben-Haret lançaient des éclairs,

(1) Fils de juifs est l'expression la plus injurieuse que les Arabes puissent employer contre leurs ennemis.

cette entrevue. L'ambassadeur ottoman a demandé, au nom du Sultan, l'ajournement de la conférence, alléguant que la Turquie, par l'envoi de ses commissaires, se fait tort d'aplanir toutes les difficultés.

C'est donc un nouvel échec pour M. de Freycinet, qui a proposé la conférence, un échec d'autant plus sensible qu'il vient de la Porte elle-même, dédaigneuse de nos réclamations, et imposant presque ses volontés.

M. le général de Cissey, dont nous annonçons, il y a quelques jours, l'état alarmant, va beaucoup mieux. Lundi, l'honorable général a pu se lever.

On a distribué à la Chambre une proposition de loi présentée par M. Peyre, ayant pour objet la suppression des octrois, et autorisant les conseils municipaux à frapper d'une taxe les cheminées autres que les cheminées de cuisine. Seront exemptes de cet impôt les familles n'ayant dans leur habitation qu'une seule cheminée.

Le *National*, qualifiant sévèrement l'attitude prise par M. Floquet au conseil municipal relativement à la question Garibaldi, dit qu'on gouvernerait où l'administration renie ses chefs s'appelle l'anarchie.

D'après la *Gazette de France*, M. le préfet de la Seine vient de déléguer, pour représenter l'administration de la ville de Paris aux obsèques de Garibaldi, M. Vergniaud, secrétaire général, et M. Albert Faure, directeur du cabinet, et chef du personnel de la préfecture de la Seine.

L'extrême gauche de la Chambre a désigné un de ses membres pour la représenter aux obsèques de Garibaldi.

Nous lisons dans la *France* :

« En apprenant la mort de Garibaldi, MM. de Freycinet et Gambetta ont adressé chacun une dépêche privée à M. Menotti Garibaldi pour lui exprimer toute la douleur qu'ils éprouvaient à la suite de la mort de l'illustre général. »

Plusieurs membres du conseil municipal de Paris demandent qu'on donne au boulevard Saint-Michel le nom de Garibaldi. Les socialistes du 18<sup>e</sup> arrondissement viennent d'adresser une pétition au conseil pour obtenir que le nom du fantoche italien soit donné à une rue de Belleville.

Ajoutons que les démagogues se proposent, sous la conduite de Louise Michel, d'organiser une manifestation rouge pour le jour des obsèques.

Le ministre de l'intérieur vient de fixer à dix-neuf cent mille francs la somme qui

sera demandée en supplément, à la Chambre, pour faire face aux pensions civiles accordées aux « victimes » du 2 décembre.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du Prince impérial, un service religieux a été célébré lundi, à midi, à l'église Saint-Augustin. La messe a été dite par M. l'abbé Laisné, ancien aumônier des Tuileries.

La foule était grande à l'intérieur, et à midi un quart il était impossible de pénétrer dans l'église.

Les feuilles républicaines avouent qu'il y avait quinze cents à deux mille personnes présentes.

Parmi les principaux assistants, citons : MM. le duc de Padoue, Rouher, Jules Amigues, comte Labédoyère, comte Murat, général Pajol, général Fleury, Janvier de la Motte, baron de Saint-Prie, marquis de Caux, Busson-Billault, Vandal, Gaston Jollivet, Delafosse, député ; Stephen Liégeard, baron Larey, etc., etc.

La première chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. Guillemaud, a rendu hier matin son jugement dans l'affaire de *Chauvins*.

Ainsi qu'on s'y attendait, le tribunal a approuvé la décision du conseil de famille enlevant la tutelle des enfants à la mère, condamné celle-ci aux dépens avec des considérants qui affirment tous les griefs exprimés contre elle.

On connaît, dit l'*Union de l'Ouest*, les menées séparatistes de Garibaldi à Nice. Garibaldi fut l'anti-Français le plus acharné et le plus insolent que l'on connaisse. Il n'a jamais sympathisé en France qu'avec les pires révolutionnaires.

Le *Moniteur universel* a reproduit récemment un fragment d'une conversation que Garibaldi avait eue à Palerme avec un Allemand, lors de la commémoration des Vêpres siciliennes. Cet Allemand ayant mis la conversation sur le chapitre de la France, Garibaldi, se soulevant sur son fauteuil, dit à son interlocuteur :

« Je ne puis pas beaucoup parler, mais » prélez l'oreille à ce que je vais vous dire : » l'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en abaissant ce peuple. C'est aujourd'hui mon opinion. »

Une Chambre française, levant sa séance en signe de deuil à la nouvelle de la mort de Garibaldi, a prouvé qu'elle n'était pas française. Il est vrai que c'est une Chambre républicaine. Il y a longtemps que nous savons que la République est l'ennemie de la France ; elle vient de le prouver une fois de plus.

C'est un scandale et une honte doublée de ridicule !

En 1875, Garibaldi écrivait à un de ses amis la lettre suivante :

« Mon très-cher Villani, » Vous m'avez fait un portrait de Bismark

empreint d'une grandeur et d'une vérité sans pareilles.

« Vous avez véritablement compris cet illustre grand homme, à qui le monde est redevable de ces généreuses batailles morales qui, plus que les matérielles, écraseront dans la poussière l'hydre sacerdotale du mensonge.

« Pour ma part, je vous en remercie de tout mon cœur, je suis pour la vie

« Votre

« GARIBALDI. »

Les démocrates français pensent absolument, sur ce point, comme Garibaldi lui-même. La haine du catholicisme et de toute religion prime, en eux, toute autre préoccupation ; l'avenir de la patrie, l'intérêt de la France disparaît pour eux devant la destruction de l'Eglise ; pour eux, l'ennemi ce n'est ni l'Allemagne, ni aucune autre puissance, c'est le catholicisme !

Quand on obéit à de telles passions, on ne saurait avoir de patriotisme.

LE GRAND-PRIX DE PARIS.

Au tour des Anglais, encore une fois. C'est Bruce, un poulain bai appartenant à M. H. Rymil, qui est vainqueur du Grand-Prix de 1882.

Nous voici distancés d'un par nos concurrents étrangers. C'est la dix-neuvième fois que le Grand-Prix est couru. Les chevaux français l'ont gagné neuf fois, et, avec Bruce, dix fois les chevaux des écuries anglaises nous ont battus. On met, en effet, Foxhall, le vainqueur de l'an dernier, au compte des Anglais, quoiqu'il soit Américain, parce que son propriétaire est un Anglais.

Garibaldi en 1870.

Le *Moniteur* a publié, sur le fameux révolutionnaire italien, une notice qui se termine ainsi : « M. de Freycinet, alors délégué à la guerre au général ou à son chef d'état-major Bordone, qui nous l'apprennent.

Le 17 janvier 1871, on apprit tout à Bordeaux, par une dépêche venue de Gray, que des éclaireurs prussiens interceptaient le chemin de fer de Dijon à Besançon. On était d'ailleurs, au ministère de la guerre, dans l'ignorance la plus complète de la marche du général de Manteuffel ; bien qu'il fût commencé depuis quatre jours déjà, y était inquiet cependant, bien que ne sachant pas la gravité de la situation et la partition subite des éclaireurs prussiens de Freycinet adressait le télégramme suivant au général Garibaldi :

« Comment se peut-il faire que l'ennemi ose se montrer dans le voisinage de votre brave armée ? Est-ce que la vigilance de votre général Bordone sommeillerait ? Nous prions de nous rassurer bien vite et de nous dire si nous devons faire quelque chose. »

Gray par ses forces distinguées de votre armée.

N'ayant pu obtenir de réponse, le général M. de Freycinet adressait de nouveau, le 18 janvier, au général Bordone la dépêche suivante :

« Vos dépêches ne répondent nullement aux miennes. Je vous ai seulement demandé de diriger de fortes expéditions à travers de l'ennemi pour empêcher de rompre ses longues masses et de ces colonnes. C'est ce que vous devez faire, mais vous ne le faites pas. »

« ser sans doute de le faire. En ce moment même vous pourriez faire d'utiles dispositions sur votre gauche, et vous ne le faites pas, vous bornant à m'annoncer la sence du prince Frédéric-Charles, lequel est notoirement au Mans. Cela prouve que vos éclaireurs n'éclairaient pas, et qu'ils en font accroire. Si cela doit continuer, je déclinerai, quant à moi, devant la responsabilité, toute responsabilité dans votre coopération, et le gouvernement français sera responsable. »

« J'avoue que j'attendais autre chose de vous dans cette campagne, et je regrette d'avoir aussi chaudement pris votre parti dans l'espoir que cela vous déciderait à une action patriotique qui eût fait oublier. »

C'est ainsi que M. de Freycinet a joué dans ce tragique mois de janvier 1871, le rôle militaire de Garibaldi, et la langue de sa coopération en notre faveur. Le langage de M. de Freycinet eût été plus sévère encore s'il avait connu toute la vérité, s'il avait

— s'emparant jamais de nos richesses, je vous jure, par Allah, qu'ils les auront payées par des flots de sang.

— Mais elle ? dit Boisville, en montrant Fathma.

— Elle, répondit Ben-Haret, en fixant sur la jeune femme un regard empreint d'une tendresse profonde, demandez-lui si elle m'a permis de la laisser à Ouargla.

Et il transmit en arabe cette question à la jeune femme qui vint gracieusement s'agenouiller à ses pieds en disant :

— Oh ! non, mon seigneur, ou tu iras, j'irai ; ou tu mourras, je mourrai. Je ne veux pas te quitter même dans la tombe.

— Et tu sais bien que ce n'est pas moi qui te quitterai jamais. Ce n'est pas l'arbre qui abandonne la fleur, ajouta-t-il en français.

— Oh ! s'écria Boisville, de la poésie galante ? Décidément, je me rétracte !

Et il tira son calepin monumental pour faire une inscription à quelques observations qu'il y avait inscrites.

Mais Ben-Haret l'arrêta.

— Non, non, ne te presse pas d'effacer. La poésie arabe n'est pas toujours galante, témoins ces couplets d'un de nos plus vieux poètes :

Les femmes se ceinturent avec des vipères, Elles s'épinglent avec des scorpions, Leur marché est comme celui des faucons, Celui qui s'y rend doit se mêler d'elles ;

Elles lui feront oublier ses travaux, Elles mangeront son bien, Et lui donneront une natte pour lincoln.

Pendant que Ben-Haret récitait en riant cette saïre, Fathma le menaçait du doigt et Boisville notait cette drève, mais exacte appréciation de la vie nomade que nous avons essayé de peindre à nos lecteurs :

« Leurs mœurs sont plutôt étranges que féroces et ne sont pas sans analogie avec une certaine époque de notre propre histoire, où la prédominance de la force n'excluait pas cependant plus d'une noble et touchante pratique de religion, de bravoure et de courtoisie. »

Montméral profita des instants que Boisville consacrait à ces devoirs de reporter pour amener la conversation sur le sujet qui par dessus tout lui tenait au cœur.

Mais il n'eût pas plus tôt prononcé le nom de Ruscada que le chef se leva l'œil en feu.

Tu connais cet homme ? dit-il.

— Oui.

— C'est un assassin et un traître.

— Je le sais.

— C'est lui qui a massacré les femmes et les enfants à Relizane !

— Oui.

— Comment le sais-tu ?

— Lis !

Et Montméral mit sous les yeux de Ben-Haret la

déclaration signée de Landry et d'Assaverte.

Le chef lut cette déclaration avec une attention profonde.

(A suivre.)

MUSÉE DES FAMILLES

Lectures du soir

49<sup>e</sup> ANNÉE

Sommaire du n<sup>o</sup> 6. — Juin 1882.

*Histoire et légende des oiseaux de France. La tourterelle, la grive* (Eugène Müller). — *L'éducation musicale de mon cousin Jean Carrigou* (Léopold Dauphin). — *Le Vau de Nadia* (Henry Gréville). — *Le Salon* (A. Gennevay). — *Histoire du Mois* (A. de Villeneuve). — *La Comédie-Française* (Edouard Thierry). — *La Science en Famille* (L. Balbazar). — *Correspondance et Concours* (Eug. Maller). — *Théâtres* (Mercure de France) (un Parisien). — *Bulletin financier* (J. Ballestrud).

Illustrations par W. C. Kenna, Léonce Petit, Adrien Marie, Ray, Scott, Gaillard, etc.

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, rue Soufflot, Paris.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an à dater du 1<sup>er</sup> janvier : Paris, 7 fr. —

Départements, 8 fr. 50.

Musée des Familles et Modes vraies (réunies). —

Paris, 13 fr. — Départements, 16 fr.

Paris, 13 fr. — Départements, 16 fr.

Paris, 13 fr. — Départements, 16 fr.



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 % amortissable	83 45	82 95	Nord	2110	2105	Obligations		
3 % amortissable nouveau	83 45	83 85	Océans	1320	1315	Dép. de la Seine, emprunt 1857	935	935
5 %	111 05	111 50	Quest	800	805	Obligations foncières 1877	437	437
Obligations du Trésor	516 50	516 50	Compagnie parisienne du Gaz	1657 50	1650	Obligations communales 1879	436	440
Obligations du Trésor nouvelles	516 50	516 50	Canal de Suez	2675 50	2677 50	Obligat. foncières 1879 3/4	367	368 75
Banque de France	5100	5480	C. gén. Transatlantique	530	525	Est	376	376 75
Comptoir d'escompte	1090	1040	OBLIGATIONS.			Midi	376	376 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1547	1530	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Nord	379	379 75
Crédit de France	305	280	1865 3/4	520	524	Orléans	375	377 1/2
Crédit mobilier	560	560	1869 3/4	408	408	Quest	376	376 50
Est	755	750	1871	397	397	Paris-Lyon-Méditerranée	376	376
Paris-Lyon-Méditerranée	1670	1675	1875	512	512 50	Paris-Bourbonnais	376	376 75
Midi	1295	1290	1876 3/4	510	510	Canal de Suez	566	567

GARE DE SAUMUR.

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 30 minutes du matin	express-poste
8 — 45 — — — — —	(arrivé à Angers à 11 heures)
8 — 50 — — — — —	omnibus
1 — 30 — — — — —	omnibus
3 — 32 — — — — —	soir
10 — 37 — — — — —	omnibus

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 30 minutes du matin	direct
8 — 45 — — — — —	omnibus
9 — 45 — — — — —	express
12 — 40 — — — — —	omnibus
14 — 44 — — — — —	omnibus
10 — 28 — — — — —	soir

Le train partant d'Angers à 5 heures express-poste Saumur à 6 heures 50.

Études de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.  
Et de M<sup>e</sup> TAHER, notaire à Vihiers.

**VENTE**  
AUX enchères Publiques  
DE LA NDR PROPRIÉTÉ  
De la moitié  
D'une rente annuelle et perpétuelle de 75 fr.  
au capital de 1,500 francs,  
Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> TAHER, notaire à Vihiers, le dimanche deux juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :  
Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-deux enregistré ;

Aux requêtes de :  
1<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Louise-Marie Chedeau, célibataire majeure, demeurant à Rochefort-sur-Loire ;  
2<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Anais-Marguerite-Hélène Chedeau, célibataire majeure, demeurant également à Rochefort-sur-Loire ;  
3<sup>o</sup> M. Emile-Gérard Chedeau, capitaine de génie, en garnison à Nancy, « Agissant en qualité d'héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Jean Chedeau, leur père, ancien avoué, décédé à Saumur » ;

Poursuite et diligence de M. Jean-Denis Guérin, ancien huissier, demeurant à Saumur ;  
Agissant en qualité d'administrateur judiciaire de la succession dudit feu M. Jean Chedeau ;  
Ayant M<sup>e</sup> Le Ray pour avoué ;  
Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Taher, notaire à Vihiers, commis à cet effet, à la vente, aux enchères publiques ;

De la moitié d'une rente annuelle et perpétuelle de soixante-quinze francs, au capital de quinze cents francs, due par le sieur Pierre Jouin père, propriétaire, demeurant commune de Montlauris ;

Cette rente, consentie à la dame Renée Besnard, veuve du sieur Camille Colonnier, sans profession, demeurant au Bourneau, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Planton, notaire à Vihiers, le quinze décembre mil huit cent quarante-sept, enregistré, appartenait en usufruit à Pierre et Désirée Besnard, frère et sœur de ladite dame veuve Colonnier, et en fond et nue propriété à cette dernière ;

Elle a été adjugée, pour la part appartenant à ladite dame veuve Colonnier, à M. Jean Chedeau, alors avoué à Saumur, par jugement du tribunal de cette ville, en date du vingt-six mars mil huit cent cinquante-neuf, enregistré ;  
Mise à prix : trois cents francs, ci..... 300 fr.

NOTA. — Il est ici observé que des deux usufruiteres, l'un, le sieur Pierre Besnard, est décédé à Vihiers, le neuf avril mil huit cent soixante-dix-sept, et l'autre, Désirée Besnard, est âgée de quatre-vingt-deux ans, étant née le dix frimaire an VIII ;

Pour tous renseignements, s'adresser :  
1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente ;  
2<sup>o</sup> A M. GUÉRIN, ancien huissier à Saumur, rue Beaurepaire ;  
3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> TAHER, notaire à Vihiers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait, rédigé par l'avoué-sousigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile :  
Saumur, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-deux.  
V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le .....  
juin mil huit cent quatre-vingt-deux, folio .....  
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.  
Signé : L. PALOUSTRA.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE**  
Nommée LABRARDAYE,  
Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1<sup>er</sup> étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douze ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.  
S'adresser pour traiter et pour avoir des renseignements : à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur ; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GARAYON, expert à Beaufort. (319)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**L'HOTEL VÉE**  
Situé à Saumur, place Maupassant.  
S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de l'ancienne Messagerie, n° 8.  
S'adresser au notaire. (262)

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**  
**PRÉSENTMENT**  
**MAISONS**  
A Beaulieu, commune de Dampierre.  
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A VENDRE**  
**UNE**  
**FAUCHEUSE-MOISSONNEUSE**  
Fonctionnant très bien.  
S'adresser à A. Yvon fils, rue du Chardonnet, à Saumur. (318)

**A VENDRE**  
**Tapisseries anciennes d'Aubusson**  
**ET DES GOBELINS.**  
S'adresser maison CHAUVEY, à Vihiers. (298)

M<sup>me</sup> veuve LEDOUX, quai de Limoges, à Saumur, a l'honneur de faire savoir à sa clientèle, qu'elle continue, avec son ancien contre-maître, les travaux neufs de couvertures et les réparations qu'on voudra bien lui confier.  
(313)

**MAGASIN DE PARAPLUIES**  
Et Mercerie.

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et merceries.  
(335)

**COUPES DE PRÉS**  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis.  
(335)

**A CÉDER**  
**BON MATÉRIEL**  
Pour la fabrication des oublies et des macarons.  
S'adresser à M<sup>me</sup> PESCHERUX, rue de la Petite-Brairie, 15.  
(293)

**COMPTABLE** actif, travailleur, bonne écriture pour expéditionner, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi.  
S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

**A LA VILLE DE PARIS**  
Place Saint-Pierre.  
On demande UNE DEMOISELLE pour le rayon de mercerie.

**LA CONFIANCE**  
Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes CONTRE LA GRÈLE  
2, rue Favart, à Paris.  
Capital : quatre millions de fr.  
La Compagnie est représentée dans tous les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton.  
Pour les demandes d'agences, s'adresser à la Direction générale, à Paris.

**J.-A. FRESCO**  
Chirurgien-Dentiste de Londres.  
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.  
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

**VALS VIVARAISES**  
Source n° 1. — Maladies des organes digestifs, Source n° 2. — Goutte, rhumatismes, diabète urique.  
Source n° 6. — Maladies de l'appareil biliaire, diabète.  
Source n° 7. — Appareil urinaire, gravelle.  
Source n° 8. — Maladies des organes digestifs.  
Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonates alcalins contenus dans chacune des sources.  
Chez les M<sup>rs</sup> d'Eaux minérales, à Pharmaciens.

**FONDERIE DE CUIVRE ET BRONZE**

M. BLAIN, fondeur en cuivre, rue Nationale, à Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, concessionnaires des Eaux de la Ville, qu'il tient à leur disposition divers Robinets en cuivre de tous calibres pour pressions d'eau, pompes et accessoires, etc., etc.  
**LANCES, RACCORDS, TUYAUX CAOUTCHOUC.**  
Réparations en tous genres.

**Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)**  
**A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g. SAUMUR.  
MÉDAILLE AUX EXPOSITIONS.  
HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITTIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERCURES de tous genres, etc., etc.  
A Saumur, chez l'Inventeur, 22, rue du Temple.  
Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Pharmacie, Maisons de Produits Hygiéniques.

**PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE**  
**GRANDEUR NATURELLE,**  
Ressemblance et inaltérabilité garanties.  
50 fr. avec le passe-partout.  
Visiter les portraits rue Courcouronnes, n° 21.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALTatoire SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur et Propriétaire.  
SEULES DÉPÔTS DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 25 mai 1882.

**SECURITE CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE**  
**Coffres-Forts Incombustibles**  
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.  
Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions Universelles.  
G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Compagnie des Chemins de fer et des grandes Administrations financières.  
Plus de GENT-COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont été retrouvés intacts, les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient.  
NOMBREUX CERTIFICATS.  
PRIX DE 22 A 2,000 FRANCS.  
Manufacture à Reims, Rue Boulat, 18 et 20.  
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.  
Certifié par l'imprimeur sousigné.

